



École secondaire Louis-Riel

5850, avenue de Carignan
Montréal, Québec H1M 2V4
Tél.: 514 596-4134
Courriel : lrirel@csdm.qc.ca
louis-riel.csdm.gouv.qc.ca

Procès-verbal
Rencontre du conseil d'établissement
Le 26 avril 2022
De 18 h 30 à 20h30
TEAMS (rencontre virtuelle)

Présences

Direction : Nadine Leduc

Enseignants : Marie-Josée Bruneau, Josée Charette, Nathalie Lacroix

Parents : Nadia Outamant Jeniani (P par intérim), Dominique Chandonnet, Jacinthe Leblanc, Geneviève Tringali, Rida Cherqui (substitut), Fabienne Boureau

Personnel de soutien/professionnel : Nathalie Bastien

Élève : Arienne Norca Gilles (élève) (Présence de 20h03 à 20h35)

Absent.e.s : Marilaine Bolduc-Jacob (P), Isaac Varin (élève), Angélique Gauthier (enseignante), Soledad Dextre (TES)

Pas de membre du public

1. Mot de bienvenue

Bonjour, en l'absence de Marilaine Bolduc-Jacob, il est convenu que ce sera Nadia Outamant Jeniani, vice-présidente, qui assurera la présidence pour cette réunion.

2. Vérification du Quorum et ouverture de la réunion à 18h35

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (Adoption)

ODJ adopté par Marie-Josée Bruneau et secondé par Mme Lacroix

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 mars 2022 (Adoption)
(Pièces jointes # 1 et #1A)

PV adopté par Mme Tringali et secondé par Marie-Josée Bruneau

5. Suivi de la rencontre du 29 mars 2022

5.1 Communication aux parents

Parent : L'outil Info-Parents est un outil formidable pour communiquer avec les parents; c'est dommage qu'il se retrouve dans le courriel indésirable des parents. Peut-on régler cette situation?

La direction : L'Info-Parents est réalisé avec Mailship. Il ne fait pas partie des logiciels supportés par le CSSDM d'où la problématique. Solution : une autre plateforme moins infographique pourrait être utilisé. Le taux de lecture l'an dernier était plus élevé. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer entre autres l'abondance des courriels liés à la pandémie peut décourager...

Parent : malgré certaines étapes effectuées par les parents pour autoriser ce message, le mailship se rend dans les pourriels...

Parent : il faut que l'expéditeur mette l'adresse courriel de l'Info-Parents dans ses contacts (Informé les parents à la rentrée pourrait être envisagé).

5.2 Attestation – Formation au CÉ obligatoire

Invitation auprès des membres du CÉ qui n'ont pas fait la formation de la faire, car c'est obligatoire.

Direction : vous pouvez me demander le lien pour la formation.

5.3 Journée civile du 21 avril

Ça s'est bien passé. Belle participation des élèves.

6. Période au public (information)

Pas d'intervention

7. Mot de la présidente du CÉ (Information)

7.1 Correspondance (Pièces jointes #2A_B_C_D_E)

Capsules d'informations adressées aux membres du CÉ servant de formation complémentaire au fonctionnement d'un conseil d'établissement.

7.2 Uniformes scolaires (Proposition de MJ Bruneau)

La proposition de Mme Bruneau sera traitée dans le point de l'OPP.

8. Intervention de la direction (Information)

Demande de suivi sur l'événement du 7 avril dernier; un élève a été blessé à la sortie des classes; l'élève blessé est de retour en classe; sa vie n'a jamais été mise en danger. Plusieurs élèves ont été témoins et ont dit ce qui s'était passé. De concert avec les policiers et le secteur juridique du CSSDM, la direction a retiré deux élèves suspects de l'école en collaboration avec les parents afin de préserver la sécurité de ces derniers. Un des élèves a changé de secteur; il est scolarisé à Laval. Le deuxième élève est de retour à l'école, car il a été convenu qu'il ne posait pas de problème à la sécurité des élèves. Une cellule de gestion de crise a été déployée à l'école permettant aux élèves et aux membres du personnel de consulter des intervenants au besoin. Ce genre de situation (agression à l'arme blanche) n'est malheureusement pas le 1^{er} événement qui survient dans les écoles secondaires du CSSDM cette année. Ça demeure tout de même un incident isolé. La justice suivra son cours.

Commentaire d'un parent : Vous avez bien géré la situation; est-ce que cette agression vous a surpris de la part de cet élève?

Réponse de la direction : On n'avait pas de raison de le voir comme un agresseur à la base.

Ce qui aide à bâtir la confiance au niveau de la sécurité, c'est le lien développé entre les jeunes et tous les intervenants de l'école ainsi que toutes les décisions prises pour diminuer les risques de violence ou d'agression.

Autre commentaire de parents : « Je suis très en confiance pour la sécurité de mon enfant, et je tiens à vous féliciter pour la gestion de cette situation ». « Tout de suite on a reçu de l'information et je vous remercie de la façon dont vous avez géré la chose ».

9. Affaires éducatives

9.1 Tableau des activités éducatives proposées (Approbation) (Pièce jointe #3)

Présentation des activités dont celle du 3 juin (sortie à Ottawa pour des élèves de 5^e secondaire avec Mme Lapointe)

Mme Jeniani l'approuve et Mme Chandonnet le seconde.

9.2 Projet éducatif 2018-2023 2.0 (Information)

Présentation des orientations et des objectifs acceptés par l'équipe-école. Le document de travail sera envoyé à tous les membres par courriel.

9.3 Journée verte du 3 juin 2022 (Approbation) (Pièce jointe #4)

Retour de la journée verte après deux ans de pandémie. Défi pour la technicienne en loisirs pour trouver des activités attrayantes et du transport scolaire; néanmoins, il y aura une offre d'activités variées.

Lorsque vous regardez le coût payé par l'élève, vous devez ajouter la contribution école (contribution volontaire du début d'année d'un montant de 20\$). Il y a aussi 3 activités qui sont offertes gratuitement pour des élèves de familles à faibles revenus. On vise 70% de taux de participation pour que la journée ait lieu.

Est-ce que vous acceptez la modification à l'horaire pour cette journée verte?

M. Cherki propose ce changement d'horaire et Mme Chandonnet appuie.

10. Affaires administratives

10.1 États financiers – fonds 4 et fonds 9 (Information)

À la demande des parents au dernier CÉ, la direction présente la ventilation des fonds 4 et 9 pour les sommes amassées en début d'année en lien avec les programmes particuliers de formation. La direction explique que ce tableau est la représentation des dépenses en date du 25 avril auxquelles elle a projeté les dépenses connues à ce jour pour des activités ou achats prévus d'ici la fin de l'année scolaire, et ce, pour avoir un état de situation plus réaliste pour les parents.

Pas de question

10.2 Revenus reportés (Résolution) (Pièce jointe #5)

Les revenus reportés sont composés des fonds amassés par :

- a) OPP
- b) Autres projets qui ont reçu des dons et pour lesquels le projet se déroule sur plus d'une année d'étude
- c) Stationnement de l'école
- d) Comité social de l'école
- e) Tout autre motif qui nous permet de reporter un revenu en l'isolant dans l'année financière suivante

Résolution à l'effet que les revenus reportés soldé au 30 juin soit transféré à l'année budgétaire 2022-2023.

La résolution est proposée par Mme Jeniani et appuyée par Mme Leblanc.

10.3 Critères – direction d'établissement (Consultation) (Pièce jointe #6)

Information de la direction : Le document doit être remis avant le 30 juin; il peut être complété en collaboration avec les membres de l'OPP et présenté au prochain CÉ. L'important sera de ne pas oublier d'inclure le personnel de l'école dans cette consultation.

Après discussion, il a été convenu qu'une rencontre sera organisée par les parents du CÉ et où les parents de l'OPP seront invités afin de présenter les critères de sélection d'une DÉ aux membres du CÉ à la prochaine rencontre.

11 OPP

Atelier Édu-Pop très intéressant, les documents envoyés après la rencontre sont très instructifs. L'atelier du mois de juin aura lieu sur la *Discipline positive*. L'OPP souhaite que ce soit publicisé dans l'Info-Parents.

Comité *Environnement* : un parent s'est proposé pour parler aux élèves du comité *Vert* pour parler de l'économie circulaire. Le parent souhaite ouvrir la présentation au personnel de l'école.

L'OPP propose que la direction envoie aux parents des élèves du primaire l'information concernant le magasin solidaire qui pourrait être accessible aux futurs parents et seulement aux familles dans le besoin.

Proposition d'une enseignante: Établir un contact dans les milieux (entre OPP des écoles primaire et secondaire) pour distribuer l'information, remettre un billet d'invitation aux parents de milieux défavorisés et participer à la remise de vêtements de l'uniforme.

Suggestion de la direction : il est possible de voir quelle implication l'OPP pourrait avoir lors de la rencontre des parents des élèves de 6^e année en fin d'année; le défi est de savoir s'il y a assez de vêtements au magasin solidaire pour la distribution. L'organisme O.A.S.I.S peut également aider et l'OPP peut établir ce partenariat avant le mois de juin.

Commentaire d'un parent de l'OPP : le comité est favorable aux suggestions. Il faudra échanger avec l'enseignante responsable du magasin solidaire.

Commentaire de la direction : la direction va peut-être organiser un blitz de collecte de vêtements et l'OPP pourra être mis à contribution pour laver les vêtements.

Commentaire d'un parent : on pourra utiliser les journées d'examen durant la session de juin pour récupérer les vêtements. Les dons sont plus importants en 5^e secondaire.

L'information pour donner des vêtements pourrait paraître dans l'Info-Parents et sur le Facebook des parents.

12 Tour de table

12.1 Élèves : la journée civile a été un succès; les dons pour la Croix-Rouge ont été généreux; il y a eu un bingo qui s'est bien passé malgré l'excitation des jeunes du 1^{er} cycle avec les prix en chocolat !!!

12.2 Parents : commentaire concernant la lettre reçue par les parents des élèves de Galilée en 2^e secondaire à l'effet que tous les élèves ne pourront rester dans le programme, car il y aura deux groupes plutôt que trois l'an prochain. (Suscite un esprit de compétition plutôt que de collaboration entre les élèves)

Commentaire de la direction : la direction réceptionne le commentaire de ce parent et travaille afin que des règles d'admission plus claires soient nommées et diffusées, et ce, dès l'admission de l'élève à l'école. Bien que la direction comprenne la problématique causée par la diminution du nombre de groupes Galilée entre la 2^e et la 3^e secondaire, elle doit fonctionner avec les balises du CSSDM et la capacité d'accueil de l'école. Celles-ci ne permettent pas l'ouverture d'un 3^e groupe au 2^e cycle.

Commentaire d'un enseignant : avant, il n'y avait que deux groupes en Galilée. Le troisième groupe est arrivé il y a deux ans...

Question d'un parent : y a-t-il une autre façon de choisir les élèves qui feront partie de Galilée que par les critères établis et la pige au hasard s'il y a encore trop d'élèves?

Réponse de la direction : Pour le moment, malheureusement, non. Nous devons écrire une politique école afin de définir davantage nos règles en cas de contingence.

12.3 Parents délégués : pas de rencontre depuis le dernier CÉ. Une formation sera offerte le 12 mai sur les règles budgétaires pour les parents. Si vous êtes intéressé.e, veuillez communiquer avec la présidente.

12.4 Enseignants : pas de commentaires

12.5 Professionnelles et personnel de soutien : pas de commentaires

13 Varia : Aucun

14 Levée de l'Assemblée : à 20h37

Nadia Outamant Jeniani
Signature de la présidente par intérim

Nadine Leduc
Signature de la direction

Date : ____/____/____

Secrétaire de la réunion : Nathalie Bastien